

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LE TRANSPORT EN VUE DE RELACHER DANS LA NATURE
DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :	MOYNE Gilles
ou Dénomination (pour les personnes morales) :	Centre ATHENAS
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :	
Adresse postale : N° BP. 60921 .. Rue 39009 Lons le Saunier Cedex .. Adresse de l'établissement : 366 chemin du Montceau	
Commune L'ETOILE	Code postal 39570
Nature des activités :	Centre de sauvegarde de la faune sauvage. Soins, élevage et réhabilitation d'oiseaux et de mammifères sauvages
Qualification :	Capacitaire directeur de l'établissement.

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR LE TRANSPORT ET LE RELACHER			
Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)	Origine(2) (3)
B1 Lynx lynx carpathicus lynx boréal		Subadultes âgés de 11 à 12 mois, élevés en Centre sauvegarde durant 4 à 8 mois. Individus de tous âges blessés par les	Individus relâchés à l'issue d'un période de réhabilitation variable : - quelques jours à quelques semaines
B2		activités humaines (collisions, bracon- nage...)	(individus adultes ou subadultes blessés) - plusieurs mois (jeunes orphelins, après élevage au Centre).
B3			
B4			
B5			

- (1) sexe, signes particuliers des spécimens
(2) préciser capture dans la nature, naissance en captivité...
(3) joindre les documents justificatifs de l'origine

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DU RELACHER
Préciser les motifs du relacher, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :
Remise en liberté d'individus dans le but de compenser en partie la mortalité non naturelle.
La zone concernée par la demande regroupe la quasi totalité de l'aire de présence française de l'espèce. Cette dernière est exposée à des facteurs de de surmortalité (collisions routières, braconnage). L'objectif des relâcher d'individus blessés après réhabilitation est de tenter de compenser cette surmortalité et ainsi participer au maintien de cette espèce menacée. (voir annexe).
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU TRANSPORT *
D1. QUEL EST LE LIEU DE DEPART
Nom et Prénom : MOYNE Gilles
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Centre ATHENAS
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
Adresse : N° 366 .. Rue .. chemin du Montceau .. 39570 L'ETOILE
Adresse postale Commune BP. 60921 .. LONS LE SAUNIER .. Code postal 39009
Elevage d'agrément <input type="checkbox"/>
Etablissement : d'élevage <input checked="" type="checkbox"/> , de présentation au public <input type="checkbox"/> , de transit et de vente <input type="checkbox"/> et de soins aux fins de relâcher
Autorisation préfectorale de détention <input type="checkbox"/> , d'ouverture <input checked="" type="checkbox"/> en date du : 16/07/1991
Titulaire du certificat de capacité pour l'entretien des animaux :
Nom et Prénoms : MOYNE Gilles .. CC en date du 25/06/1990, MOUZON Lorane .. CC en date du 01/10/2015

D2. QUEL EST LE LIEU DE DESTINATION ET DE RELACHER

Département : 01, 21, 25, 39, 52, 54, 57, 67, 68, 69, 70, 71, 73, 74, 88, 90 selon provenance des individus.

Commune : A définir au cas par cas.

Lieu-dit :

Statut juridique du lieu de relacher : Propriété privée ou domaine public.

Description du site de relacher (milieu écologique, proximité d'habitations, d'activités humaines, etc...) :

Milieu forestier.

Suite sur papier libre

D3. QUELS SONT LE MODE ET LES CONDITIONS DU TRANSPORT *

Durée prévue du transport : 1 à 3h

Véhicule automobile ou camion , Train , Avion , Bateau

Mode de contention des animaux dans le véhicule : Précisez le moyen, les dimensions des contenants, le type de parois, les conditions de température, etc... : Caisses de transport type Vari Kenel (grands chiens), parois aérées et opacifiées.

Suite sur papier libre

D4. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DU TRANSPORT ET DU RELACHER

Préciser la période : Jeunes : relâcher dans le courant du mois de mai. Autres : relâcher dès que possible après

ou la date : réhabilitation

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DU RELACHER**E1. QUELS SONT LES TECHNIQUES DE RELACHER UTILISEES**

Après le transport, chaque animal est placé au calme sur le site de relâcher afin de déstresser, puis est relâché après 1/2h à 1h. Devant la caisse de transport, le parcours de l'animal est canalisé sur les premiers mètres (10 à 15) par du filet de camouflage. En fonction des financements dédiés et des délais de fabrication (10 semaines) chaque animal sera équipé d'un collier GPS/VHF permettant d'assurer son suivi en temps réel et d'intervenir le cas échéant.

Suite sur papier libre

E2. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DU RELACHER*Formation initiale en biologie animale Préciser :Formation continue en biologie animale Préciser : 32 années d'expérience dans la capture, les soins, la réhabilitation, l'élevage, le lâcher et le suivi de lynx.Autre formation Préciser :**F. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DU TRANSPORT ET DU RELACHER**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : Voir documents joints : bilan dérogation antérieure et bilan global 1989/2021.

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Information en temps réel d'une cellule de suivi de l'Etat (DREAL/DDT, OFB), à fréquence hebdomadaire durant les 12 mois de suivi. Un compte rendu final sera fait à l'issue du suivi de chaque individu.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à L'ETOILE

le 03/08/2021

Votre signature

